

Admission à la vérification de correcteurs thermomanométriques pour instruments de mesure de quantités de gaz

du 14 septembre 1999

En vertu de l'article 17 de la loi fédérale du 9 juin 1977 sur la métrologie et conformément à l'article 10 de l'ordonnance du 17 décembre 1984 sur la qualification des instruments de mesure (ordonnance sur les vérifications), nous avons admis à la vérification le modèle suivant. Les personnes affectées par cette approbation ordinaire peuvent faire opposition par écrit auprès de l'Office fédéral de métrologie, 3084 Wabern, dans les 30 jours qui suivent cette notification.

Fabricant: Instromet B.V., Silvolde (NL)



Correcteur thermomanométrique électronique pour compteurs de gaz
Type: 555

Calculatrice

Type: 555
Plage d'utilisation en température
ambiante: -20 °C à $+60\text{ °C}$

Transmetteur de température

Type: 555, Pt. 100
Plage d'utilisation en température
ambiante: -30 °C à $+60\text{ °C}$

Transmetteur de pression

Fabricant: Druck Ltd.
Type: PDCR 1900-1719
Etendue de pression: 0,9 bar à 80 bar abs.
Plage d'utilisation en température
ambiante: -20 °C à $+60\text{ °C}$

La calculatrice munie du transmetteur de pression et de température constitue le correcteur thermomanométrique électronique. Ces trois éléments forment un tout et sont vérifiés comme un appareil unique.

14 septembre 1999

Office fédéral de métrologie:
Le directeur, Schwitz